

Membres présents : Cédric C., David, Romain, Pierre, Justine, Fanny, Fifi, Christelle, Eric.

Membres excusés : Marie G., Marie Q., Cédric S., Alicia, Laurence,

Heure de début : 20h15

Heure de fin : 22h00

Ordre du jour :

- ✓ Point financier
- ✓ Formations
- ✓ Les sorties
- ✓ Les interclubs
- ✓ Les vacances de Noël
- ✓ Réorganisation des moyens
- ✓ Points divers

I- Point financier

II- Formation

Angel Emont et Julien Richard ont passé avec succès la partie théorique de leur formation SAE. Pour la partie pratique, il leur faudra un tuteur chacun. David se porte volontaire pour Angel, le vendredi et Pierre pour Julien le samedi.

Pierre rappelle que nous étudions toujours la possibilité d'organiser pendant les vacances de Pâques une formation d'initiateurs SAE à Parempuyre, session de formation SAE sur 5 jours (samedi à mercredi ou lundi à vendredi). L'intérêt est de pouvoir y intégrer Romain C, Marie Q, Marc et Joffrey.

Il reste aux gens intéressés de déterminer la date qui conviendrait. Pierre fera alors le nécessaire pour officialiser la formation (janvier 2018)

III- Les sorties

A- La sortie Patrimoine

Elle est prévue ce weekend dans le Nord Médoc. Pour l'instant 11 personnes sont inscrites. Pour rappel, cette sortie est ouverte à tous.

B- La sortie raquette

Cette sortie est prévue les 3 & 4 mars 2018 pour un groupe composé d'une douzaine de personnes.

Cédric explique qu'il est important de pré-réserver une partie du gîte, quitte à modifier la réservation ultérieurement.

Pierre insiste pour que nous procédions ainsi. Il sera toujours temps d'enregistrer les inscriptions définitives avant la fin de l'année.

C- Sortie grandes voies

Il va falloir rapidement définir les dates et le lieu de cette sortie. Pierre rappelle qu'il est prévu que nous fassions appel à 2 Guides et qu'il va falloir les réserver rapidement.

La sortie Familles n'est pas abandonnée : date et lieu à définir.

IV- Les interclubs

Pour l'instant il y a 1 adulte, 4 adolescents et 9 enfants de Parempuyre Vertical inscrits pour cet événement prévu **à Parempuyre** le 18 novembre. L'encadrement a déjà été sensibilisé à transmettre l'information au début des séances. Ils seront relancés ce week-end.

Pierre va relancer les Clubs de Gironde, qui n'ont toujours pas donné de réponse. Pour l'instant, seuls les clubs de Libourne et de La Teste ont donné une réponse.

Un stand sera installé avec cakes, jus de fruits, café, thé etc.

Les pâtisseries maison seront acceptées avec grand plaisir !

V- Vacances de Noël

Durant les vacances de Noël, le mur sera ouvert sur les créneaux suivants :

- Mardi 26 décembre de 20h à 22h
- Mercredi 27 décembre de 19h à 22h

Suivant l'ouverture du gymnase, les 2 et 3 janvier également.

VI- Réorganisation des moyens

Pierre explique que beaucoup de dossiers convergent vers lui et qu'il est très difficile de concilier vie personnelle et vie associative. Une répartition des dossiers serait souhaitable afin de soulager celles et ceux qui arrivent à saturation.

L'utilisation des listes de diffusion, tel qu'évoquées lors de l'A.G., est à favoriser.

Pour rappel, si vos questions concernent :

- L'encadrement, les créneaux : encadrement@parempuyrevertical.fr
- Le matériel (emprunt, restitution, problèmes) : materiels@parempuyrevertical.fr
- Le pole montagne : polemontagne@parempuyrevertical.fr
- Les sorties falaises : falaises@parempuyrevertical.fr
- Des décisions générales pour l'association : codir@parempuyrevertical.fr
- La comptabilité + attestations : tresorerie@parempuyrevertical.fr
- Des questions/remarques/informations diverses : bureau@parempuyrevertical.fr

Avant de contacter directement Pierre, il est nécessaire de se référer à la liste de diffusion ci-dessus.

Pour une demande/question qui appelle une réponse **urgente** et qui ne rentre pas dans le cadre des listes de diffusion ci-dessus, Pierre peut être contacté, en priorité, par mail (en rappelant le nom de l'adhérent(e)) et selon le niveau d'urgence, par SMS (en n'oubliant pas de signer le message).

Pierre propose qu'en plus une boîte mail générique soit créée, cette dernière pourrait être co-gérée entre plusieurs membres du Comité Directeur.

Enfin le club va étudier la possibilité d'avoir un abonnement téléphonique mobile (pour freiner la multiplication des appels sur les lignes privées).

VII- Points divers

A- Les débardeurs

Pour rappel, le prix unitaire du débardeur est fixé à 12 €.

Un tableau sera mis en place afin de suivre les ventes de t-shirts. Un mail de « pub » sera envoyé aux adhérents.

Eric fera un inventaire des t-shirts et débardeurs encore disponibles.

B- La galette des rois

Le dimanche 14 janvier est validé. Il faudra mettre en place un Doodle afin d'avoir un estimatif du nombre de personnes présentes.

C- Escalader autrement

Il faudra renouveler l'évènement, certainement courant mars 2018.

D- Repas annuel du club

Le principe de l'auberge Espagnole est retenu. Il faudra bloquer une date.

E- Articles sur le site ParempuyreVertical.fr

Le site de l'association est un formidable outil, aujourd'hui sous exploité. Pierre est toujours en attente de photos et/ou d'articles sur les dernières sorties.

Pour rappel, n'importe quel membre peut proposer un petit mot assorti de quelques clichés pour faire vivre notre page web.

F- Kévin Fiette

Kévin va passer sur l'ensemble des créneaux sur une semaine afin d'observer les groupes, méthodes pédagogiques etc. Le but est d'harmoniser l'encadrement proposé sur l'ensemble des créneaux.

Kevin sera présent :

- Samedi 11 Novembre de 10h à 12h30 (sortir Block'out)
- Lundi 13 Novembre de 18h30 à 22h
- Vendredi 17 Novembre de 18h30 à 22h (préparation Interclubs)
- Samedi 18 Novembre de 11h à 17h (interclubs)
- Vendredi 24 Novembre de 20h à 22h
- Lundi 27 Novembre de 18h30 à 22h
- Mardi 28 Novembre de 20h à 22h
- Mercredi 29 Novembre de 19h à 22h

- Vendredi 1^{er} Décembre de 18h30 à 22h
- Lundi 4 Décembre de 18h30 à 22h
- Mardi 5 Décembre de 20h à 22h
- Mercredi 6 Décembre de 19h à 22h
- Vendredi 8 Décembre de 18h30 à 22h
- Samedi 9 Décembre de 9h à 13h
- Lundi 11 Décembre de 18h30 à 22h
- Mercredi 13 Décembre de 19h à 22h
- Vendredi 15 Décembre de 18h30 à 22h
- Samedi 16 Décembre de 9h à 13h
- Lundi 18 Décembre de 20h à 22h
- Vendredi 22 Décembre de 20h à 22h

G- La feuille de prêt

Cette dernière a été créée. Elle est placée dans l'armoire administrative et doit être remplie dès que du matériel est prêté. Au retour dudit matériel la fiche doit également être remplie et signée.

Les gestionnaires EPI ont vérifié le matériel. Mais il reste du matériel prêté non rendu. Nous invitons les adhérents ayant encore du matériel de le rendre au plus tôt. Ce matériel sera mis dans le grand coffre (à côté de l'armoire administrative) afin qu'il soit vérifié.

RAPPEL : le club investit grandement dans le matériel de montagne et d'escalade afin de le mettre à disposition de ses adhérents. Ce matériel est également renouvelé périodiquement.

En retour le club attend de ses membres le plus grand soin dans son entretien et son inventaire

H- Les coffres et armoires

Afin de faciliter la compréhension et la communication, les différentes armoires et coffres à matériel seront différenciés soit par des lettres soit par des numéros.

I- Demande d'inscription tardive

Nous avons reçu une demande d'adhésion d'une personne qui est titulaire d'un diplôme SNE (donc SAE).

Les membres du Comité Directeur sont d'accord pour conditionner l'acceptation de l'adhésion de cette personne à un engagement au sein de l'association (Encadrement). Dans le cas contraire, la demande d'adhésion sera rejetée.

J- Le RGPD

Le Règlement Général de Protection des Données est imposé aux sociétés afin de garantir la protection de données personnelles stockées.

L'association Parempuyre Vertical sera certainement impactée à ce règlement. Il va donc falloir inventorier toutes nos pratiques concernant les données des adhérents et mettre en place une charte des données.

K- 4L Trophy

Marie Jo nous a fait passer une documentation sur le 4L Trophy de 2018 auquel une parempuyrienne va participer.

Le CoDir a décidé que la documentation sera transférée à l'ensemble des adhérents. L'association en tant que personne morale, ne participera pas.

La prochaine réunion du CoDir se tiendra le jeudi 14 décembre 2017.